



Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette  
4 juillet 2016 - 19h00  
Ecole élémentaire 9 rue Tandou 75019 Paris



Réunion animée par **Jérôme AMORY**, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette.

---

#### ORDRE DU JOUR :

- **Présentation du dispositif Paris Plages 2016 sur le Bassin de la Villette**
  - **Point d'étape sur la Zone de Sécurité Prioritaire**
  - **La Fondation PSG : bilan à la fin de l'année scolaire**
  - **Question diverses**
- 

#### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF PARIS PLAGES 2016 SUR LE BASSIN DE LA VILLETTE

**Gérald AYALA**, régisseur général et **Fabien LARSONNIER**, régisseur

Le montage de Paris Plages commencera le 15 juillet et se terminera le 26 août. L'ouverture aura lieu le 20 juillet à 10h00 et la fermeture aura lieu le 21 août à 20h00. Paris Plages sera ouvert tous les jours de 9h00 à 00h00. Les activités sportives fermeront à 20h00, les restaurants et la buvette fermeront à 00h00. En ce qui concerne la ginguette, elle s'arrêtera à 20h00 en semaine et le week-end à 22h00.

Parmi les animations, vous pourrez accéder au MK2, il y aura des baby-foot et l'Espace Ludo sera présent pour les enfants. De 17h00 à 20h00 vous pourrez faire du Tai chi. Enfin, il y aura 7 stands culturels. La tyrolienne, les espaces nautiques, le pédalo, les barques, les espaces détentes, la buvette solidaire, et les espaces de restauration seront de la partie.

Cette année, Paris Plages compte de nombreux partenaires : éditions Delcourt, Bibliothèque, Musée National de la Marine, la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement avec un stand Budget Participatif. De plus, les Secours Populaires seront présents mais aussi des associations locales comme Cafézoïde et Cliché Urbain.

#### Questions :

*Qu'en est-il de la piscine dans le bassin ?* Jérôme Amory propose de faire un point lors de la réunion publique de la rentrée. Le projet est toujours d'actualité mais divers questionnements se posent.

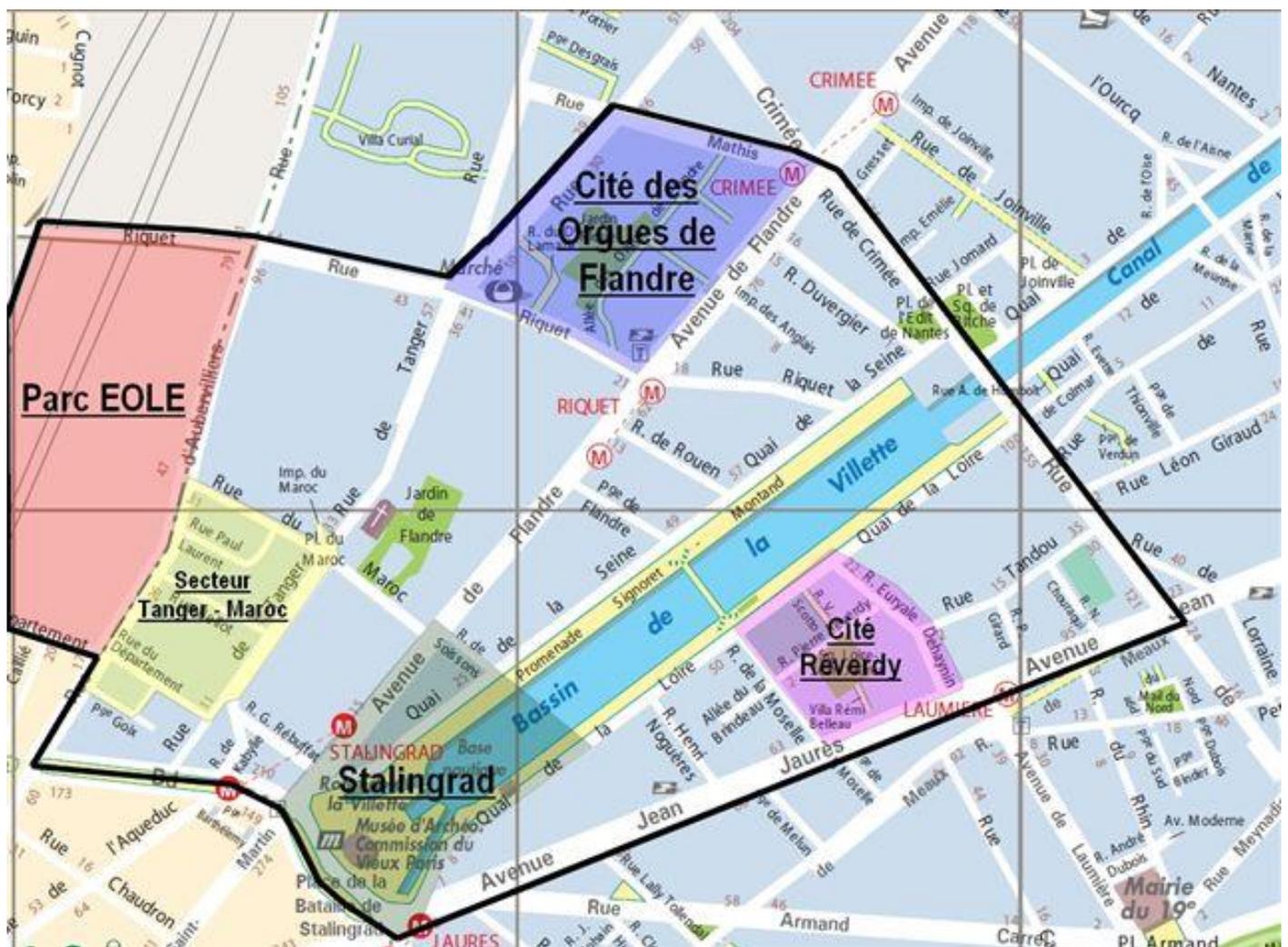
*Pourquoi chaque année c'est toujours au même endroit, n'y a-t-il pas moyen de changer ?* Il existe une forte pression foncière sur Paris Place. A l'heure actuelle, tout est aménagé en fonction du site, les animations ne peuvent techniquement pour l'instant pas être déplacées en fonction des châteaux de navigations et de la capacité de circulation sur le bassin.

*Est-ce que quelqu'un surveille le nombre de décibel ?* Nous nous assurons que les prestataires effectuent leur travail dans le respect des consignes qui leur ont été données. Dès que nous recevons des appels des habitants et que les prestataires ne respectent pas les consignes nous diminuons le bruit. Le numéro de la régie est le suivant 07 86 07 14 07. Elle sera située près de la passerelle de la Moselle et du quai de Loire.

Enfin concernant la sécurité sur Paris Plages, cette année les accès seront organisés différemment. Ils seront réduits pour gérer les entrées et les sorties. A partir de 00h00 et jusqu'à 8h00 il n'y aura aucune activité et avant 00h00 nous patrouillons avec les services de sécurité.

## POINT D'ÉTAPE SUR LA ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

Stéphane CASSARA Commissaire Central Adjoint du Commissariat du 19<sup>ème</sup> arrondissement



Les modes de collectes et de données qui nous servent à produire des statistiques sont :

- Un logiciel connecté avec le serveur du ministère : dès qu'une plainte est prise elle est intégrée au serveur du ministère.
- L'indicateur de pilotage de services est un agrégat statistique qui permet d'avoir une vision de la délinquance de la voie publique (vol avec violences, coups et blessures délictuelles, cambriolages).
- IRAS : infraction révélées par l'activité des services sans plainte (infractions à la législation sur les stupéfiants).

### Evolution de la délinquance sur la Zone de Sécurité Prioritaire

Depuis le 13 février 2013, la ZSP, c'est 6496 arrestations, 1/3 pour des infractions à la législation sur les stupéfiants, soit 1862 pour des usages/détentions et 582 pour des trafics/reventes.

L'indicateur de pilotage de services en 2016 est en baisse de 33% ce qui correspond à 152 victimes de moins. Concernant les vols avec violence, en 2016, il y a 57 victimes de moins. Pour les cambriolages c'est 22 victimes de moins pour le premier semestre de 2016. La délinquance acquisitive qui touche les véhicules automobiles et les 2 roues est en baisse, moins 35% pour les véhicules et moins 16% pour les vols à la roulotte et les vols d'accessoires. Les coups et les blessures volontaires augmentent de 4% ce qui représente 2 victimes en plus.

L'activité de lutte contre les stupéfiants est toujours aussi soutenue, cette année 147 personnes ont été interpellées pour usage ou détention, essentiellement Place Stalingrad, et 36 trafiquants ont été interpellés.

Pour rappel la ZSP ne prend pas en compte l'activité de la brigade des stupéfiants de la préfecture de police et celle du deuxième district de police judiciaire, elle concerne uniquement les « deals de rues ».

Le Commissariat n'a pas uniquement une lutte répressive, il investit également le champ de la prévention avec le groupe de travail contre la récidive des mineurs, la cellule nominative d'échanges d'informations sur les mineurs en difficulté et un groupe local de traitement de la délinquance axé sur les rixes.

Deux problématiques persistent :

- Les **rixes** ne faiblissent pas malgré le renouvellement de génération
- L'occupation de la **Place Stalingrad** par des consommateurs de cracks le soir

L'évolution statistique du **secteur Bassin de la Villette** suit la même tendance que la ZSP, l'indicateur de pilotage des services est en baisse de 26%, les vols avec violences baissent de 55%, les cambriolages baissent de 38%, les vols de véhicules baissent de 21%, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires baissent de 7%. Il y a une augmentation de 13% sur les coups et blessures volontaires. Ensuite, 145 personnes ont été interpellées pour détention et usage de stupéfiants et 22 l'ont été pour trafic.

En ce qui concerne les incivilités : 27 000 contraventions de stationnement, 15 personnes verbalisées pour tapage sur la voie publique et 34 pour consommations d'alcool.

Questions :

*Pourquoi lorsque nous vous appelons plusieurs fois pour des tapages nocturnes vous n'intervenez pas ?* Nous devons gérer les urgences et ce en fonction du degré d'importance. Lorsque nous recevons un appel pour une tentative d'homicide et un tapage nocturne nous hiérarchisons et nous nous déplaçons pour la tentative d'homicide.

*Que faites vous contre les épanchements d'urine ?* C'est une contravention de 2<sup>ème</sup> classe passible d'une amende forfaitaire de 150 € au plus. La Mission de Prévention et de Communication a pris en charge 468 audits et actions de préventions. Des audits et actions de prévention pourraient être menées à ce sujet afin de trouver d'autres solutions que de mobiliser la police nationale.

*Ne serait-il pas utile de placer des agents identifiables en ronde pour dissuader ?* La Ville de Paris a décidé de créer une Brigade de lutte contre les incivilités qui va regrouper les différents corps des agents habilités à verbaliser. Cette brigade verra normalement le jour à partir de septembre. De plus, des agents font déjà des rondes, ils sont habillés en bleu marine, ce sont des inspecteurs de la sécurité et de la ville. Ils tournent sur la ZSP de jour comme de nuit avec des missions exceptionnelles les jeudi et vendredi soir.

*Que faites vous pour les SDF ?* En tant que police nationale, nous avons peu de moyens d'actions car nous pouvons simplement leur demander de se déplacer. C'est donc plutôt aux services sociaux, notamment les maraudes de gérer des grandes situations de détresse comme celles-ci.

*Depuis la mise en place de la loi sur la prostitution, êtes-vous intervenus sur la responsabilité pénale des clients ?* Auparavant, nous avions la possibilité d'interpeller les prostituées qui se livraient au racolage. Depuis la loi du 13 avril 2016, l'infraction de recours à la prostitution est punie d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe (amende de 1500 €). Nous avons contrôlé plusieurs clients qui généralement obtiennent des ordonnances pénales. Les prostituées étrangères (pas ressortissantes de l'UE) sont placées en retenue administrative pour vérification de leur situation au regard du droit au séjour.

*Serait-il possible de faire réunion sur le TEP Reverdy avec tous les acteurs ?* Oui ce serait possible notamment avec la DJS.

## **LA FONDATION PSG : BILAN DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE ROUGE ET BLEU**

**An-Gaëlle BENEDIC**, Responsable du développement et **Michaël MAMODHOUSSEN**, Référent de l'Ecole ROUGE & BLEU

La Fondation Paris Saint-Germain existe depuis près de 16 ans, elle a une mission sociale et éducative par le sport.

L'Ecole ROUGE et BLEU est un programme périscolaire destiné aux enfants de 7 à 11 ans qui vise à leur donner confiance en eux, à leur donner l'envie d'apprendre et à les aider à acquérir des notions liées au savoir-être et vivre-ensemble, à travers un programme qui mélange sport et activités éducatives. Cette école a ouvert en janvier 2016. Nous avons travaillé en relation avec les acteurs du quartier, familles, associations, écoles, riverains, Mairie... et eu un premier retour très positif.

Notre équipe d'éducateurs va chercher les enfants à la sortie des écoles. Ils arrivent ensuite dans nos locaux pour prendre leur goûter. C'est un moment précieux pour amorcer le dialogue avec les enfants.

Chaque après-midi (de 16h30 à 18h30) se scinde en 2 parties. D'une part des activités ludiques physiques, d'autre part des activités éducatives et numériques. Actuellement, deux groupes ont été formés pour participer à ces activités : groupe 1 (lundi et jeudi) et groupe 2 (mardi et vendredi). Ces groupes sont composés d'enfants de CE1 et CM2. Nous ne faisons pas de soutien scolaire, notre objectif est d'apprendre autrement par le sport, en complémentarité avec l'école et avec les autres dispositifs périscolaires et associatifs. Parmi les thématiques abordées avec les enfants, on trouve par exemple l'hygiène de vie ou encore l'écocitoyenneté, etc.

### Questions :

*Par qui êtes-vous financés ?* La Fondation a été créée par le club sportif Paris Saint-Germain, qui est notre premier soutien. De plus, nous avons des partenariats avec la Ville de Paris et le Département des Yvelines et bénéficions du mécénat de plusieurs entreprises.

*La prochaine saison commencera-t-elle à la rentrée ?* Notre nouvelle année d'Ecole ROUGE & BLEU débutera après les vacances de la Toussaint et la période d'inscription aura lieu en septembre/octobre.

*Combien d'enfants peuvent être inscrits chez vous ?* L'effectif est de 64 enfants. La grande nouveauté est que nous allons ouvrir nos activités à de nouvelles classes d'âge, à savoir CE2 et CM1.

*Comment se déroulent les inscriptions ?* Tout d'abord, nous effectuons différentes réunions d'information, ensuite des formulaires sont distribués dans les écoles via les Responsables Educatifs Ville. Notre objectif est de créer une mixité, nous prenons en compte les besoins prioritaires et les disponibilités des enfants pour sélectionner les dossiers.

**Bureau des Conseils de quartier**  
**01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85**  
**5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris**  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

